



Devinette



Martin pêcheur.

3 C'est un habitué des plans d'eau, bordure de fleuves, rivières, canaux, lacs et estuaires (spécialement en hiver), aussi n'est-il pas surprenant de l'entrevoir aux abords de la Sensée. Entrevoir car il se laisse difficilement approcher et observer tant son vol est rapide. Pourtant quel spectacle ! Le dessus du corps est bleu verdâtre avec des reflets métalliques, le dessous roux orangé la gorge blanche ; les pattes courtes sont de couleur corail. Par contre il se distingue nettement par son cri, un sifflet perçant et prolongé « tih ». Il mène une vie de solitaire, occupé à pêcher, activité qui lui demande une certaine concentration : à l'affût sur un perchoir, tel une branche

surplombant l'eau ou planant momentanément à la surface de la rivière, il guette sa future proie. Soudain il plonge à la verticale et emprisonne un poisson ou un insecte de son bec puissant avant de l'avaler. Peut-être ira-t-il ensuite rejoindre son terrier, creusé dans la berge, apportant quelques mets à ses oisillons, encore pendant quelques semaines, avant qu'ils ne quittent à leur tour le nid ? Ou restera-t-il à contempler, perché sur une branche, à l'ombre d'un aulne ou d'un osier, ce petit coin de vallée, sa propriété privée, le bleuté de sa livrée se confondant avec celle de la Sensée, où finalement, pour rien au monde, on ne voudrait le déranger.

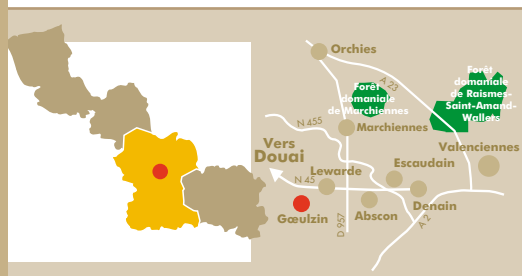
Réponse : le Martin pêcheur.



Martin pêcheur.

à PIED dans le NORD

Hainaut



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Arleux : Croisières fluviales

(03.27.96.39.25), sentier thématique (03.27.89.51.74).

Aubigny-au-Bac : Base de loisirs

(03.27.80.91.40).

Douai : Visites thématiques-visites spectacle-La Grande Chambre du

Parlement de Flandre (03.27.88.26.79), « Les Puces du Nord » (03.27.931.931),

Croisières fluviales (03.27.96.39.25), Balade au fil de l'eau (03.27.88.26.79),

Musée de la Chartreuse (03.27.71.38.80), Musée archéologique (03.27.71.38.90),

Visite du Belfroi et des salles de l'Hôtel de ville (03.27.88.26.79).

Lewarde : Centre historique minier

(03.27.95.82.82).

Manifestations annuelles

Arleux : Fête de la Batellerie en juillet, foire à l'Ail en septembre (03.27.94.37.37).

Aubigny-au-Bac : Fête de la Plage en juin (03.27.96.39.25).

Douai-Dorignies : Pardon de la Batellerie en mai, fête de Gayant en juillet (03.27.88.26.79).

Lewarde : « Festivole » en juillet-août (03.27.95.82.82).

Montigny-en-Ostrevent : « Les Médiévales », spectacle son et lumières en mai (03.27.89.73.13), « Les Automnales » en octobre (03.27.89.73.17).

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

à PIED dans le NORD

Hainaut



Escaut et Sensée, deux vallées aux sources du Hainaut

N° 4

En passant par la Petite Sensée Gœulzin

(5,5 km - 1 h 50)

Escaut et Sensée, deux vallées aux sources du Hainaut



Plateau d'Ostrevant.

Randonnée Pédestre

En passant par la Petite

Sensée :

5,5 km

Durée : 1 h 50

Départ : Gœulzin : église

Balisage jaune

Carte IGN : 2506 Est

L'avis du randonneur :

Ce circuit familial longe le cours de la Petite Sensée, petite rivière aux portes de l'agglomération douaisienne, le canal de la Sensée et serpente au travers du village de Gœulzin. Sans difficulté, il est praticable toute l'année mais nécessite, en période de pluie, le port de chaussures étanches.



Autour de Gœulzin.

Rédactrice : Aline Adcx - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 2 : P. Cheuva - 3, 4 : T. Tanzev.

En passant par la Petite Sensée

(5,5 km - 1 h 50)

Départ : Gœulzin : église.

1 Quittez l'église et, à droite du monument aux morts, empruntez la rue Charles-Lefebvre. Notez le porche où est inscrit « B. Asserie » - 1832.

2 Tournez à droite sur la rue du Marais. Cette rue vous amène, à l'extérieur du village et à la Petite Sensée.

3 Après le passage de la rivière, longez celle-ci à droite. Vous aurez peut-être la chance d'apercevoir un martin-pêcheur à l'affût au bord de l'eau ou filant au raz de l'eau.

4 Après 550 m, quittez ici, à gauche, la rivière pour rejoindre de nouveau à gauche un chemin le long du bois.

5 Au niveau du stade, tournez à droite et, par un escalier, abaissez-vous au canal de la Sensée. Partez à gauche.

6 Continuez sous le pont puis quittez le canal à gauche. Sur la RD 65, au stop, allez à droite sur 150 m (prudence) puis, au carrefour, bifurquez à gauche sur le chemin de terre. Coupez plus loin la RD 65, suivez en face le sentier piétonnier puis le premier sentier à droite. A gauche, retrouvez l'église.

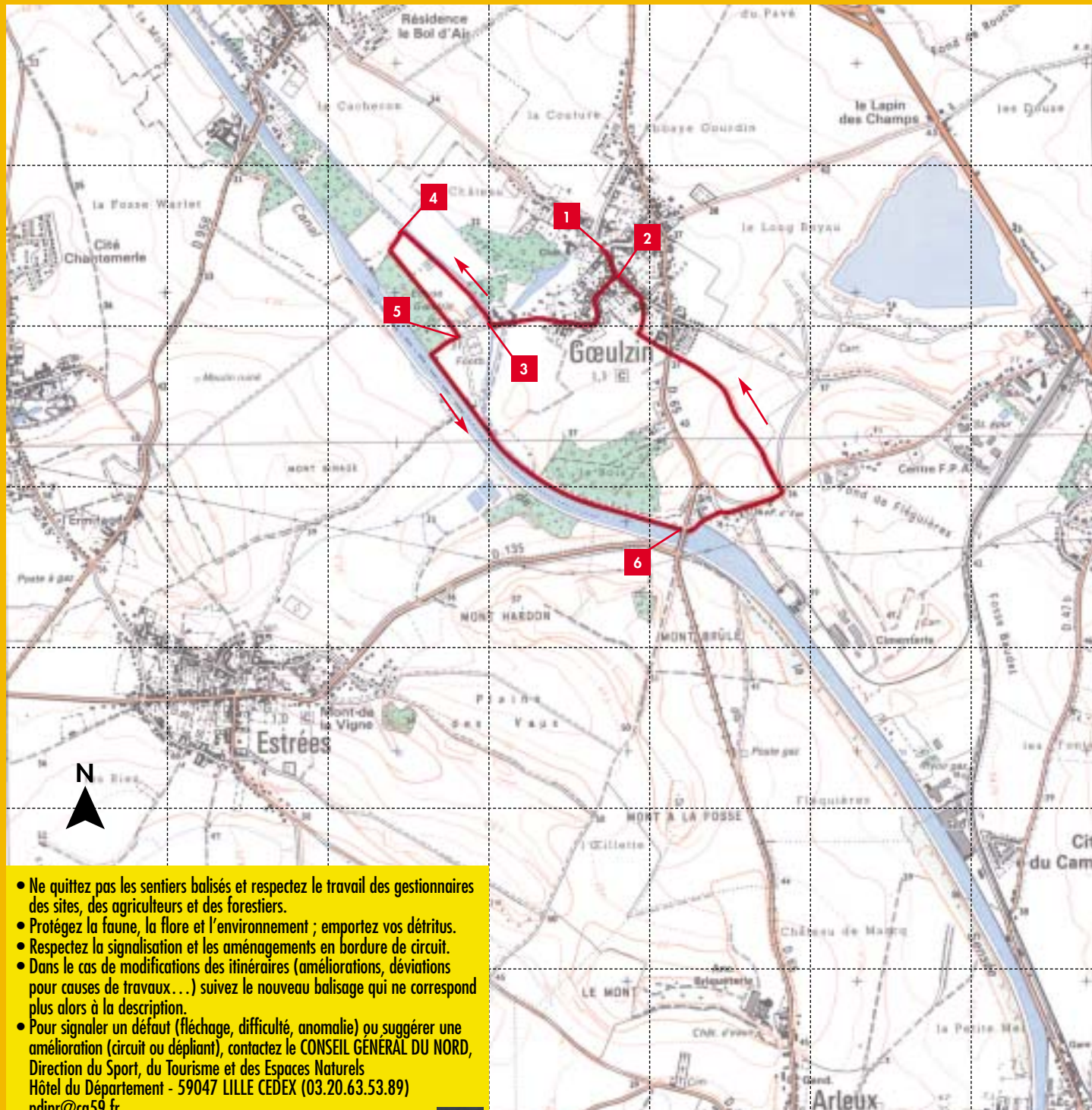
Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1
2
3
4
5
6
7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels
Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)
pdipr@cg59.fr

